



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabagisme

Question écrite n° 67217

Texte de la question

M. Philippe Vuilque attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le non-respect de la loi Evin sur l'interdiction de fumer dans certains espaces des restaurants. Selon un récent sondage, plus de 60 % des cafés-restaurants enfreignent la loi antitabac. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que celle-ci soit respectée, c'est-à-dire que soient aménagés des espaces fumeurs qui protègent les non-fumeurs.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67217

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6109